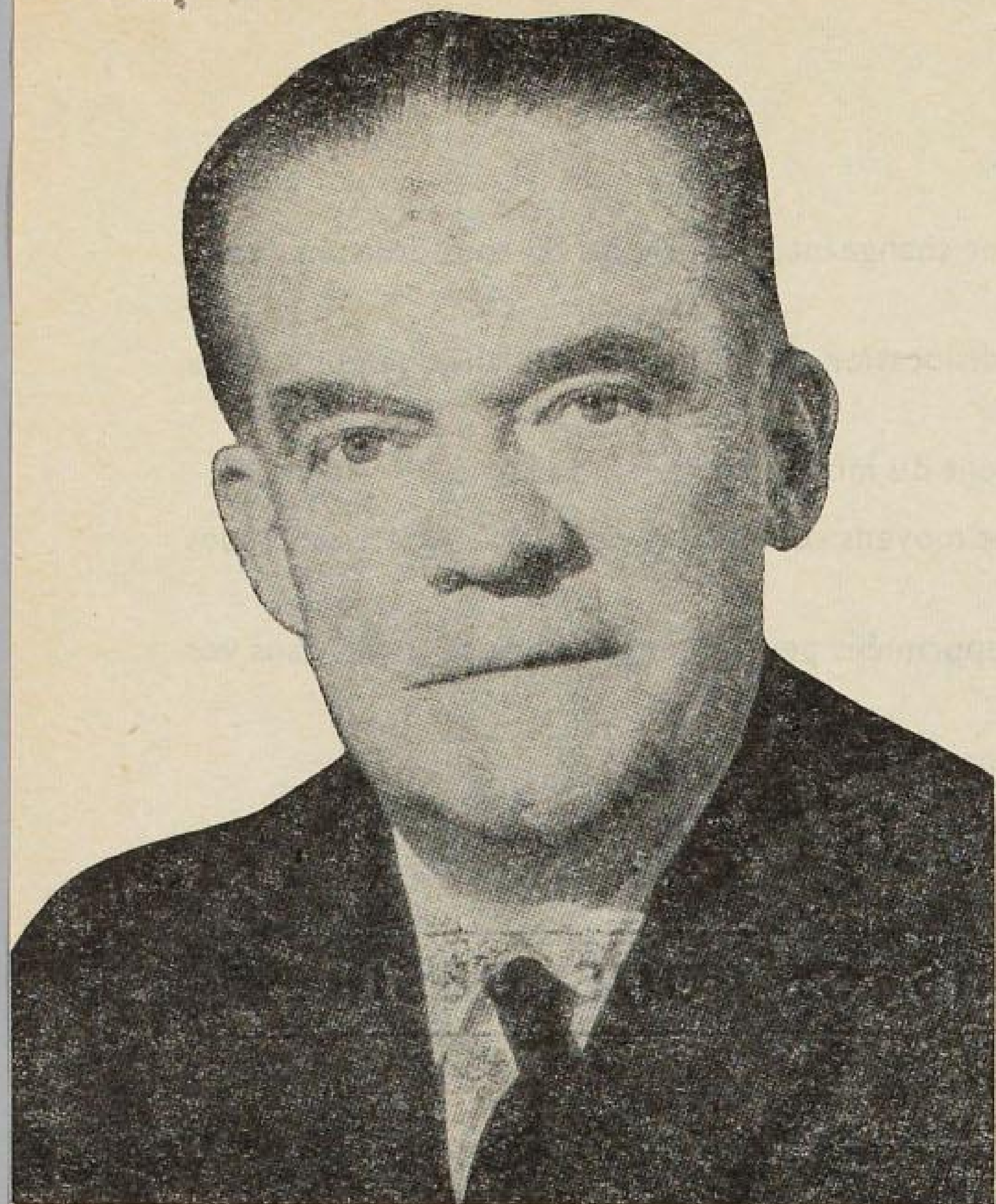


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — MARS 1967

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

en votant DÉMOCRATE et PAYSAN

pour Paul ANTIER

ANCIEN MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Suppléant :

Antoine de LAYRE
AGRICULTEUR,
MEMBRE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

vous voterez pour :

- RESTAURER UNE VÉRITABLE RÉPUBLIQUE, UNE VRAIE DÉMOCRATIE.
- ÉTABLIR UN GOUVERNEMENT STABLE PAR UN CONTRAT DE MAJORITÉ POUR LA LÉGISLATURE.
- ASSURER LA PARITÉ DU NIVEAU DE VIE DU MONDE RURAL ET DES ZONES URBAINES INDUSTRIELLES.
- DÉVELOPPER LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN RESPECTANT LA LIBERTÉ D'ENTREPRISE ET LA DIGNITÉ DES TRAVAILLEURS DE TOUTES CATÉGORIES.

SI VOUS NE VOULEZ PAS

- du maintien du pouvoir personnel et de ses multiples et changeantes politiques en tous domaines **sans contrôle de votre élu,**
- de l'abandon de nos alliances traditionnelles, et de la dislocation de la solidarité atlantique qui était la base de notre sécurité,
- de la désertion de nos campagnes et de l'appauvrissement du monde rural,
- de la ruine de l'épargne et de la mort lente des petits et moyens commerces, industries et artisans, sous le fardeau d'un dirigisme technocratique,
- du désordre dans l'éducation nationale et que soient supprimées peu à peu les écoles et la vie, dans vos communes,
- de l'impéritie en matière d'infrastructures économiques et sociales,
- 600 000 chômeurs à la fin du Ve Plan.

MAIS SI VOUS DÉSIREZ

- une véritable République démocratique et stable,
- le maintien de l'alliance atlantique meilleur gage de la paix dans le monde,
- une EUROPE véritablement UNIE sur le plan économique et social par la réalisation du marché commun,
- le respect de la liberté d'entreprise,
- la parité et l'indexation des prix agricoles,
- le respect des libertés communales.

ET SI VOUS EXIGEZ

- une meilleure répartition des ressources nationales de façon à assurer aux travailleurs de toutes catégories un revenu leur permettant une vie décente,
- l'abolition des contraintes et tracasseries administratives (telles, par exemple, celles dont sont victimes les bouilleurs de cru),
- la reconciliation nationale par une amnistie politique générale et totale,
- la justice sociale par une amélioration des retraites vieillesse et des pensions des anciens combattants et la fixation de la retraite à l'âge de 60 ans.

VOTEZ POUR PAUL ANTIER

ANCIEN MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Suppléant :

Antoine de LAYRE

AGRICULTEUR

Vu : le Candidat,

28-Luisant. - Imp. Durand.